

À propos de l'élection du Secrétaire Général de l'ONU 2026

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,
Président du Think Tank CEIDES,
Directeur du Séminaire de Géopolitique Africaine à l'Institut Catholique de Paris
&
Assiatou NGAPOUT, Journaliste, Quotidien Cameroon Tribune

Publié dans le *Cameroon Tribune* du 30/07/2026, p. 31.

Juillet 2026

1- Six candidats sont en course au poste de secrétaire général de l'ONU dont l'élection a lieu ce jeudi 30 juillet 2026. Quel regard jetez-vous sur les profils de ces personnalités ?

Pour commencer, je me garderai de noter des candidats. En revanche, la configuration du champ se lit à trois niveaux.

D'abord, quatre registres de légitimité coexistent désormais. Celui de l'autorité politique, porté par d'anciens chefs d'État, Michelle Bachelet et Macky Sall, qui savent ce que décider sous contrainte veut dire. Celui de la maîtrise systémique, incarné par Rafael Grossi à l'AIEA et par Rebeca Grynspan à la CNUCED, qui connaissent la machine onusienne par ses budgets et par ses inerties. Celui de la fluidité procédurale, avec María Fernanda Espinosa, ancienne Présidente de l'Assemblée générale, et Carolyn Rodrigues-Birkett, Représentante permanente du Guyana, rompues à la grammaire des négociations multilatérales. Celui enfin de l'homme du Secrétariat, avec Olara Otunnu, qui a exercé comme Secrétaire Général adjoint et premier Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés après avoir représenté son pays au Conseil de sécurité, il connaît la maison par ses rouages.

Ensuite, deux faits sociologiques structurent la course. Quatre des sept candidats sont des femmes, ce qui pourrait clore un monopole masculin de 81 ans. Aussi, la géographie s'est-elle recomposée en fin de semaine : à cinq candidatures latino-américaines et caribéennes répondent désormais deux candidatures africaines.

Enfin, nous faisons le constat d'une méthode différenciée, malgré un champ homogène dans le diagnostic. Tous reconnaissent une organisation en crise financière et en crise de crédibilité. Ce qui les sépare, c'est le levier privilégié : l'intervention du SG dès qu'un État déclenche une agression pour M. Grossi, la présence accrue sur les terrains de conflit pour Mme Grynspan, l'autorité morale assumée face aux pressions d'un grand contributeur pour Mme Bachelet, la prévention érigée en principe opérationnel pour Mme Espinosa, l'engagement sur toutes les crises pour Mme Rodrigues-Birkett, et la construction de ponts pour M. Sall.

2- A l'issue du débat entre les candidats jeudi dernier sur l'avenir de l'ONU, lequel des projets de société vous semble à même de séduire les 15 membres du Conseil de sécurité à qui revient la décision finale ?

Une précision de procédure permettrait de mieux répondre à votre question. Le 30 juillet ouvre une séquence de votes indicatifs à huis clos, non un scrutin décisif. Or cette mécanique révèle une vérité que l'on a tendance à oublier : au Conseil de sécurité, ce n'est pas le projet le plus ambitieux qui l'emporte, c'est le projet le moins bloquant.

La sélection procède par élimination négative et non par adhésion positive. Un candidat n'a pas besoin de convaincre quinze États, il a besoin de n'être inacceptable pour aucun des cinq membres permanents. C'est une logique d'exclusion déguisée en élection. Par conséquent, le projet le mieux placé sera celui qui associe une promesse de réforme lisible à un profil de friction politique faible.

Cela explique pourquoi M. Grossi est fréquemment présenté comme l'un des favoris sans que la course soit pour autant verrouillée : son crédit est d'abord technique, donc peu clivant. Cela explique aussi les fragilités adverses. Mme Bachelet, figure de la gauche latino-américaine, suscite l'hostilité de plusieurs élus républicains américains, tandis que les positions de Mme Espinosa en matière de justice sociale sont susceptibles de déplaire aux conservateurs à Washington. Quant à M. Sall, sa candidature demeure contestée dans une partie de l'opinion en raison du bilan de la répression des manifestations d'opposition sous sa présidence, tout en ayant reçu le 20 juillet le soutien officiel de son successeur, Bassirou Diomaye Faye.

L'entrée de M. Otunnu à quelques heures du premier scrutin appelle par ailleurs une lecture prudente. Une candidature déposée si tard n'est presque jamais conçue pour gagner le premier tour. Elle vise plutôt à exister au moment où le processus se bloque. Or ce blocage est probable : si les candidatures latino-américaines se neutralisent mutuellement sous l'effet des réticences des membres permanents, le Conseil cherchera un nom de sortie. Le profil du candidat ougandais, technique, sans passif de Chef d'État, anglophone et francophone, correspond assez exactement à celui d'un candidat de déblocage.

Il faudrait cependant nommer le risque avec franchise. Deux candidatures africaines simultanées, portées par des voies distinctes et sans position continentale consolidée, arrivent au moment où l'Amérique latine et les Caraïbes avancent en front régional. En logique de vote pondéré par le veto, la dispersion crée de l'affaiblissement. Ce n'est pas une critique adressée à l'un ou l'autre des candidats, c'est un constat de méthode qui interpelle nos mécanismes de coordination.

J'ajouterai une remarque de procédure, c'est que M. Otunnu n'a participé ni aux dialogues interactifs ni au débat public du 23 juillet. Les États membres auront donc à se prononcer sur une candidature qui n'a pas subi le même examen que les six autres. La question de savoir si une audition complémentaire sera organisée est légitime, et elle touche directement à la transparence du processus.

3- Jusqu'ici, le secrétaire général de l'ONU a toujours été perçu comme un simple fonctionnaire international au service des grandes puissances. Peut-on aller au-delà de cette considération ?

Ici il faut dire qu'une ambiguïté est inscrite dans la Charte elle-même...

L'article 97 désigne le SG comme le plus haut fonctionnaire de l'Organisation, formulation strictement administrative. Mais l'article 99 lui reconnaît un pouvoir politique autonome, celui d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Aucun autre haut fonctionnaire au monde ne dispose d'une telle faculté d'auto-saisine d'un organe exécutif. La fonction est donc hybride par construction, et toute son histoire tient dans l'arbitrage entre les deux mots qui la nomment : « secrétaire », et « général ».

Nous pouvons donc aller au-delà, mais il faudrait être lucide sur la manière : ce dépassement n'a jamais été concédé par le texte, il a toujours été conquis par la pratique. Dag Hammarskjöld a fondé la doctrine de la fonction publique internationale indépendante et conçu la diplomatie préventive. Javier Pérez de Cuéllar a institutionnalisé les bons offices. Boutros Boutros-Ghali a doté l'Organisation d'une doctrine de la paix avec l'Agenda pour la paix.

Il y a d'ailleurs une ironie éclairante dans l'actualité de la semaine écoulée. Selon le communiqué du Gouvernement ougandais, M. Otunnu est à l'origine, au début des années quatre-vingt, du système de vote indicatif, procédure désignée depuis sous le nom de « formule Otunnu » et qui encadre ce type de scrutin depuis 1981. Autrement dit, le mécanisme qui s'ouvre jeudi n'est écrit nulle part dans la Charte ; il a été imaginé par un diplomate, adopté par la coutume, et il gouverne depuis 45 ans la désignation du premier fonctionnaire de la planète. C'est exactement ce que je voulais dire : aux Nations unies, l'essentiel du pouvoir réel se loge dans la pratique et non dans le texte. Le mandat de Représentant spécial pour les

enfants et les conflits armés en fournit une autre démonstration : la Charte ne le prévoyait pas, et il a pourtant produit une contrainte normative sur les États, jusqu'à l'inscription des parties responsables dans les rapports annuels du Secrétaire général. Voilà comment un Secrétariat crée du droit là où on ne lui en avait pas donné.

Chacune de ces conquêtes a toutefois été payée. L'indépendance de Hammarskjöld l'a rendu inacceptable à Moscou. Celle de Boutros-Ghali lui a coûté son second mandat. L'on y voit peut-être une leçon, celle que l'autonomie de la fonction est réelle, mais elle est sanctionnée. Un Secrétaire général qui l'exerce pleinement sait qu'il en assume le prix.

4- A quelles conditions le SG peut-il être le vrai patron des Nations unies ?

La première c'est la condition institutionnelle, réformer le mandat lui-même. Un mandat unique et non renouvelable de sept ans libérerait le titulaire de la première servitude de la fonction : un Secrétaire général qui n'est pas candidat à sa propre succession n'a plus rien à ménager. Cette proposition, portée depuis des années par de nombreux États membres et par la société civile, est probablement la réforme au meilleur rapport entre coût politique et effet libérateur.

Deuxièmement, la condition financière. Tant que l'Organisation dépend d'un très petit nombre de contributeurs, et elle traverse aujourd'hui ce qu'elle qualifie elle-même de crise de liquidités existentielle, la dépendance financière se convertit mécaniquement en dépendance politique. Diversifier et sécuriser le financement, c'est diversifier et sécuriser la parole.

Troisièmement, la condition managériale appelle une maîtrise réelle des nominations aux postes de direction. Aussi longtemps que les fonctions stratégiques du Secrétariat demeurent informellement réservées aux ressortissants des membres permanents, le Secrétaire général administre une organisation dont il ne compose pas l'équipe dirigeante. Il en est le responsable, sans en être le chef.

Enfin, la condition politique demande de se doter d'une base d'appui hors du Conseil. La véritable réserve de puissance du Secrétaire général, c'est l'Assemblée générale, ce sont les organisations régionales ainsi que les puissances moyennes. L'article 99 n'a de portée que lu conjointement avec une coalition des 193.

Définitivement, pour notre continent, la séquence de ces derniers jours est un révélateur. Nous avons deux candidats de qualité, portés selon des voies distinctes, sans que le continent ait su parler d'une seule voix avant l'ouverture du scrutin. Ce n'est pas un procès fait aux personnes, c'est un déficit de mécanisme. Aucune procédure continentale contraignante n'organise aujourd'hui la sélection et le soutien d'une candidature africaine aux grandes fonctions internationales, alors même que nous revendiquons, à juste titre, une place à la hauteur de notre poids démographique et diplomatique.

C'est pourquoi le vrai combat n'est pas au 38^{ème} étage. Le Consensus d'Ezulwini demeure notre position commune, et il reste sans effet. Le Secrétaire général le plus autonome du monde ne corrigera jamais un défaut de représentation inscrit dans la structure, il ne pourra que l'atténuer. Nous seuls pouvons le supprimer, à condition de nous organiser./-

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org

Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides